

Service des Examens et des Certifications

PROCÉDURE D'INSCRIPTION AUX EXAMENS DE DELF / DALF / SORBONNE

Inscriptions du 08 au 24 février 2023

La procédure d'inscription aux examens organisés par l'Institut Français de Grèce est entièrement informatisée et simplifiée.

Les inscriptions aux examens se font uniquement en ligne à l'adresse suivante : <https://eservices.ifg.gr> (plateforme sécurisée en version grecque ou française).

Lors de l'inscription en ligne, vous aurez la possibilité de **payer directement par carte bancaire** depuis la plateforme d'inscription. L'inscription est alors validée automatiquement.

Dans le cas contraire, une fois l'inscription effectuée, vous obtiendrez un « **code de paiement** » et le montant des droits d'inscription que vous devrez impérativement utiliser lors de vos paiements. Le paiement peut s'effectuer soit au guichet de votre banque, si celle-ci collabore*, (**transaction DIAS Credit Transfert** - IBAN du client obligatoire), soit par **Internet Banking****, **Phone Banking** selon les conditions de chaque banque en renseignant les codes de paiement.

Pour le paiement par **Internet Banking, vous irez dans "**Paielements**" et sélectionnez soit "**Institut français de Grèce**" pour les candidats Athènes - Province (en dehors des Centres de la Grèce du Nord) ou "**Institut français de Thessalonique**" (uniquement pour les candidats Thessalonique - Grèce du Nord). Vous complétez le code de paiement.

Attention, aucun numéro de compte bancaire de l'IFG ou de l'IFT ne vous sera demandé.

Vous aurez confirmation de votre inscription ultérieurement, à l'issue du traitement complet de votre dossier et de votre paiement.

Afin de vous apporter toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin dans la procédure d'inscription, l'Institut français de Grèce met en place une assistance, assurée par un personnel compétent et disposé à répondre à vos questions:

- par notre adresse électronique : examens@ifg.gr (pour Athènes) et examens@ift.gr (pour Thessalonique).
- par téléphone : au 210.33.98.678 (pour Athènes), au 2310.82.12.31 (pour Thessalonique).

* consultez nos sites <http://www.ifg.gr> ou <http://www.ift.gr>

Depuis la session de mai 2022 d'examens, vous avez la possibilité d'être informés par **Viber**. Ainsi, tous les candidats qui auront correctement complété leur numéro de téléphone portable personnel recevront les informations concernant tant les convocations et les résultats des examens que l'envoi des diplômes ou autres informations utiles. Cette prestation gratuite est offerte par l'Institut Français pour une information plus personnalisée. La communication sera à sens unique. Toute demande devra être adressée exclusivement par courrier électronique à examens@ifg.gr et nous vous prions de ne pas vous servir d'un autre moyen de contact.

Service des Examens et des Certifications

ATTENTION !

- Les centres d'examens sont ouverts en fonction du nombre des inscrits.
- **L'inscription présuppose que le candidat ait pris en compte et ait accepté le programme détaillé et le règlement des examens.**
- Le **courriel personnel** du candidat et non pas celui de l'école, des parents ou du centre de langue est **indispensable** et doit être mentionné sur la fiche d'inscription. En cas d'examen à distance, le courriel personnel du candidat est la condition sine qua non de participation.
- Les candidats **dont le code postal commence par 5 ou 6 choisissent exclusivement 3 des 5 centres suivants :**
Thessalonique, Kozani, Serres, Alexandroupolis, Kavala.
- Afin d'éviter une erreur lors de la saisie du diplôme choisi (SORBONNE au lieu de DELF ou PRIM au lieu de JUNIOR), une consultation préalable du professeur est indispensable. **Nous vous rappelons que le DELF PRIM (A1, A2) est destiné exclusivement aux élèves du primaire (démodotique) alors que le DELF JUNIOR (A1, A2, B1) est pour tous les candidats indépendamment de leur âge. Le DELF B2 a deux versions : B2 Junior – 18 ans
B2 Senior + 18 ans**
- Attention aux inscriptions de **SORBONNE C2** où le diplôme préalable du C1 est exigé.
- Pour les examens de la **Sorbonne niveau C1 – C2** vous choisissez la case correspondante à votre choix :
 1. FOU (Sciences humaines et sociales)
 2. Littérature
- Attention aux informations données lors de l'inscription (coordonnées du candidat, diplôme, adresse postale, centre de passation de l'examen choisi). Les coordonnées du candidat doivent correspondre exactement à celles indiquées sur la carte d'identité ou le passeport. Toute modification, correction ou changement de données saisies par le candidat sont possibles, pendant la durée de la période d'inscription en ligne. **Au-delà de cette période, le candidat devra payer les frais de correction qui s'élèvent à 10 €.**
Au cas où le diplôme serait édité avec des erreurs, le coût de réédition s'élève à 20 €.
- Pour toutes les demandes de prise en compte des cas particuliers (candidats dyslexiques, handicaps divers), vous devez, **sans aucune exception**, cocher la case prévue à cet effet et joindre à votre inscription en ligne un certificat médical officiel en PDF. Vous pouvez également l'envoyer par courriel (examens@ifg.gr) ou par la poste pendant la durée des inscriptions. Toute demande faite hors délai ne pourra pas être prise en compte. Cette demande doit être renouvelée à chaque nouvelle inscription. Pour des raisons de confidentialité, les justificatifs médicaux ne sont pas conservés à l'issue de la session d'examens. Les candidats d'Athènes et d'Attique inscrits en tant que cas particuliers passent leurs épreuves dans un seul centre d'examens prédéfini, indépendamment de leur lieu de résidence.
- En cas de réussite, votre **diplôme** sera **automatiquement et exclusivement envoyé par courrier rapide, sans demande**, avec paiement à réception (**5€**) et à l'adresse saisie lors de l'inscription en ligne. Ainsi, aucun nouveau diplôme ne pourra plus être retiré directement auprès du Service des Inscriptions. Les écoles et Centres de Langues Étrangères ne paient que **5€** par envoi, quel que soit le nombre de diplômes. Cette mesure permet de vérifier que le diplôme a bien été envoyé et réceptionné.

Service des Examens et des Certifications

Rappel :

Offre de certifications pour la session de mai 2023.

Certifications générales	
France Éducation International & Sorbonne Université	
A ₁	DELF A ₁ Prim (- 12 ans) DELF A ₁ Junior
A ₂	DELF A ₂ Prim (- 12 ans) DELF A ₂ Junior
B ₁	DELF B ₁ Junior
B ₂	DELF B ₂ Junior (- 18 ans) DELF B ₂ Tout public (+ 18 ans) Sorbonne B ₂
C ₁	DALF C ₁ Sorbonne C ₁ FOU Sorbonne C ₁ Littérature
C ₂	DALF C ₂ Sorbonne C ₂ FOU (pour les titulaires du Sorbonne C ₁ ou DALF C ₁) Sorbonne C ₂ Littérature (pour les titulaires du Sorbonne C ₁ ou DALF C ₁)

ATTENTION :

Toutes les épreuves orales de la Sorbonne des candidats de province se déroulent en distanciel. Aucun changement de jour ou d'heure n'est possible pour les épreuves orales de SORBONNE.

Nous vous remercions de votre confiance et collaboration.